

2021



VADE-MECUM DE L'ÉLU MUNICIPAL :

Quelques sujets à connaître afin de
sécuriser l'exercice de ses fonctions

Formation obligatoire - Non éligible au DIF Elus

Places limitées à 20 inscriptions par séance

INSCRIPTION : contact@amf16.fr

IMPORTANT → Une confirmation d'inscription vous est envoyée par nos soins
sous 48 heures environ. Inscription enregistrée par ordre d'arrivée.

COLLECTIVITE

M, Mme (Nom-Prénom).....

Fonction.....

N° tel mobile (en cas d'urgence) :

Participera

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> lundi 18 octobre 2021 (2 places disponibles) | 16710 SAINT-YRIEIX SUR CHARENTE
Médiathèque – L'Esplanade (à côté de la Mairie)
19 bis avenue de l'Union
Salle Jean Ferrat |
| <input type="checkbox"/> mardi 19 octobre 2021 (14 places disponibles) | |
| <input type="checkbox"/> lundi 22 novembre 2021 (1 place disponible) | 16600 RUELLE SUR TOUVRE
Centre Culturel
Place du Champ de Mars |
| <input type="checkbox"/> mardi 23 novembre 2021 (9 places disponibles) | Salon |

REGLEMENT DE LA FACTURE PAR LA COLLECTIVITÉ :

Commune **adhérente** : 100 € par personne – déjeuner inclus

Commune **non adhérente** : 200 € par personne – déjeuner inclus

☞ L'association se réserve la possibilité d'annuler la séance si les conditions à son bon déroulement ne sont pas réunies (nombre de participants insuffisant...)

☞ **L'annulation totale ou partielle du fait du participant**, doit être signifiée à l'Association **7 jours avant la formation**. En cas d'absence non justifiée (certificat médical...) **l'Association facturera la totalité de la prestation**.

 OUI je réserve un déjeuner – des informations complémentaires vous parviendront ultérieurement.

Association des Maires de la Charente

30 rue Denis Papin, 16000 Angoulême - ☎ : 05 45 68 53 21 – @ : contact@amf16.fr